



la Fusée baladeuse de Roanne

**"Les chroniques de
MOUMRA"
Partie 1 Introduction**

Dossiers OVNI



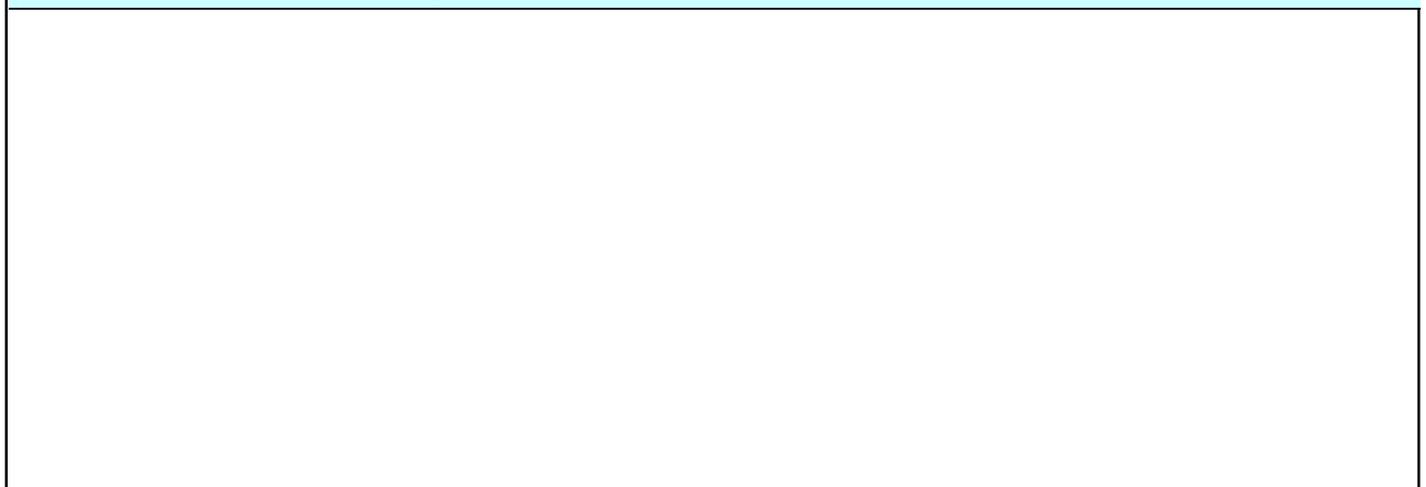
Page 1/16

	Nom	Contact	Date	
Enquête	Jean Luc Michault		1978	
Rédaction	Moumra	moumra2002@wanadoo.fr	26/01/2004	

MISE A JOUR ET SYNTHÈSE DES MODIFICATIONS

INDICE	DATE	OBJET DE LA MODIFICATION
	26/01/2004	Rédaction
	10/10/2007	Transfert PDF

A nos enfants et a ceux qui cherchent ...





la Fusée baladeuse de Roanne

**"Les chroniques de
MOUMRA"
Partie 1 Introduction**

Dossiers OVNI



Page 2/16

~ S O M M A I R E ~

1.	ENQUETE SUR LA VAGUE D'OBSERVATIONS DU 2 DECEMBRE 1978	3
1.1.	Introduction	3
1.2.	Réactions	7
2.	SOURCES :	10
2.1.	le 04/12/1978 l'article de la Dépêche "Météore ou OVNI ?"	10
2.2.	- le 09/12/1978 l'article du Progrès "Un Phénomène OVNI à Roanne"	11
2.3.	le 09/12/1978 article de La Tribune "S'agis t'il vraiment d'une fusée ?"	12
2.4.	La réponse du GEPAN	13
2.5.	conférence a Roanne sur les OVNI (le progres)	14
2.6.	Le Progrès publie un article a propos du black-out des autorités	15
2.7.	La brigade de l'aéroport de Bâle/Mulhouse	16



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 3/16

1. ENQUETE SUR LA VAGUE D'OBSERVATIONS DU 2 DECEMBRE 1978



Clermont-Ferrand le 02/12/1978 photo J.Hervy dans OVNI un dossier brûlant éditions Atlas 1984

1.1. INTRODUCTION

Cette enquête a été réalisée par Jean Luc Michault . Elle relate l'histoire d'une observation d'un ou plusieurs objets lumineux au dessus de la ville de Roanne le 2 décembre 1978 entre 17H et 18H20. A l'époque Jean Luc n'était pas vraiment un "accro des OVNI " mais ce jour là il a été témoin de quelque chose qui l'a poussé a vouloir en savoir plus. En ce samedi 2 décembre 1978 Jean Luc a réussi a filmer pendant 10 minutes cette apparition en vidéo. Il était très rare, pour un particulier, de posséder un magnétoscope à la maison . Le film est en noir et blanc et certaines des photos qui composent ce dossier sont extraites de cette vidéo. Contrairement a ce qu'on pourrait penser le film n'est pas l'élément le plus fascinant de l' histoire, car Jean-Luc étonné par cette vision , a mener une enquête de plusieurs mois qui permet de comprendre qu'il c'est passé bien des choses ce jour la !





la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 4/16

Je vous propose donc de découvrir (ou re-découvrir) ce cas qui est loin d'être aussi simple qu'on ne pourrait le croire .

Dans un premier réflexe, bon nombre de personnes diraient qu'il s'agit simplement de l'explosion d'une sorte de fusée en haute altitude et l'affaire serait classée

(a quoi bon perdre son temps dans de telles fumisteries ?)

Mais , comme pour les vagues d'observations de 1970 72 74 78 et du 5 novembre 1990 , il y a dans cette histoire un certain nombre d'observations connexes faites dans le même créneau horaire dans différents endroits géographiquement distants qui donne à l'observation de Jean Luc une suite tout a fait passionnante.

(Dans la même tranche horaire, l'enquête montre que des choses ce sont aussi passées a Bâle-Mutlhouse, Clermont-Ferrand, Bourg en Bresse, Lyon, Proplères , Mâcon, en Suisse etc ...)

Le moins que l'on puisse dire c'est que cet événement n'est pas passé inaperçu !!!

Le but de cette enquête et de démontrer qu'il y a de fortes chances que ces observations du 02/12/1978 ne sont pas liées au passage d'une fusée ou d'un événement climatique particulier ou encore aux reflets des phares d'une voiture dans les yeux d'une vache affolée .

Il ne s'agissait pas là de l'observation fugitive d'une vague lumière dans la nuit, mais d'une véritable démonstration de vol de première classe observable par un maximum de témoin dans une zone très vaste allant même jusqu'en Suisse !

En vertu des documents fournis et des travaux d'enquêtes effectués, Jean Luc Michault nous met au défi de prouver que ces observations ce résument au passage ou la désintégration d'une fusée en haute altitude.



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA"

Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



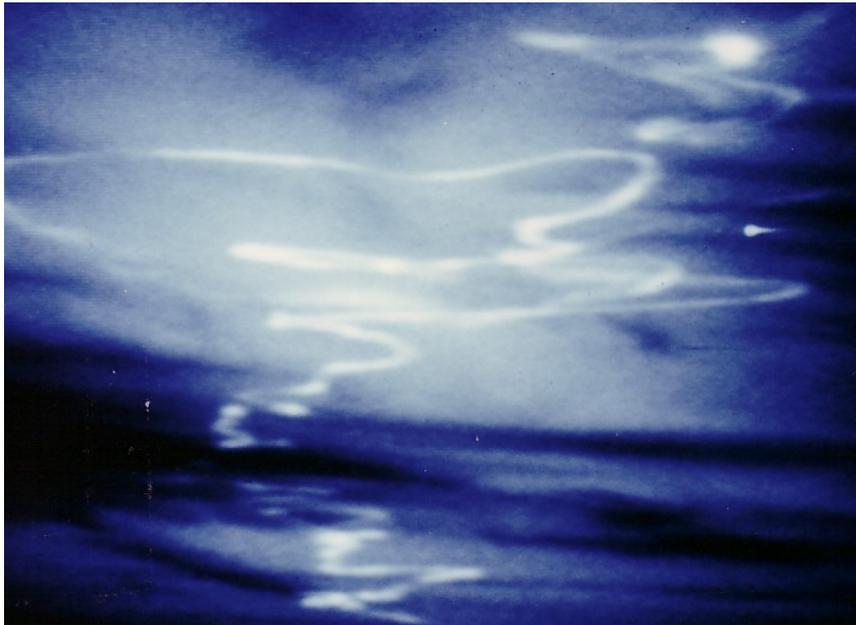
Page 5/16

Le 2 décembre 1978 entre 17H10 et 18H20 a Roanne : Les faits

Il est 18H 10 ce samedi 2 décembre 1978 a Roanne lorsqu'un voisin de Jean Luc Michault vient le trouver pour l'informer qu'un étrange spectacle est en train de ce dérouler dans le ciel.

Jean Luc, a l'époque, habitait au 12 ° étage d'une tour et il bénéficiait donc d'un très bon poste d'observation sur la région. Il peut voir sans problème, comme son voisin lui avait dis , un incroyable spectacle aérien.

Jean Luc a la présence d'esprit de ce munire de son magnétoscope VT300 et de sa caméra vidéo (un akai VT300 Camera 300) et filme la scène pendant 8 minutes.



Cette photo d'ensemble montre la montée de la sphère lumineuse qui ce trouve en haut a droite de l'image (Source JLM)

Un objet ,de forme ronde, arrive de l'ouest et ce détache de l'horizon .

Il effectue une montée en zig-zag particulièrement étrange et lumineuse .

L'objet décrit alors un grand cercle avant de s'immobiliser, sa trajectoire dessine dans le ciel une sorte de gigantesque champignon.

Il est difficile d'avoir une idée de l'altitude et de la taille de l'objet (j'en profite pour lancer un appel afin de tenter d'obtenir ces informations par analyse des documents fournis) .

Vers 18 h 10 l'objet disparaît tandis qu'une lumière irisée (comme une sorte de nuage) perdure dans le ciel jusqu'a 20h30 .



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA"

Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 6/16

Il y aura plus d'une dizaines de témoins de cet apparition dans les environs de Roanne et dans d'autres départements.

Un autre témoignage est très rapidement connu. Il vient de personnes hautement compétentes du service météo de l'aéroport de Bâle-Mulhouse (nous y reviendrons en détail).

En fin de journée Mr Michault contacte la gendarmerie de Roanne et explique qu'il a filmé un étrange phénomène.

Deux sous-officiers ce déplacent a son domicile et visionnent le film vidéo.

Le lendemain, a la grande stupéfaction de Jean Luc, le commandant de la brigade vient en personne visionner le film .



Cette photo montre le nuage résiduel irisé après la disparition de la sphère (photo prise a Macon vers 18H30)



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 7/16

1.2. REACTIONS

- Le 03/12/1978 le journal "La Dépêche " contacte le ministère de la Défense qui dément formellement qu'il y ait eu un tir de fusée ce jour là.

- Le GEPAN affirme qu'aucune fusée n'a été tirée du centre de Landes

- Le 04/12/1978 Jean Luc Michault "monte" a Paris et des extraits de son film sont diffusés lors du journal de 13 heure sur TF1. Le commentateur parle alors d'une fusée au sodium . Combien de documents dorment ainsi dans les archives des médias ? Cette société aurait donc acheter un film montrant le simple passage d'une simple fusée pour la modique somme de 6000 F de l'époque (2000 euros). Passez donc quelque temps en vacance a Kourou et vous reviendrez millionnaire ;-)

L'observation est décrite par de nombreux journaux de l'époque

- le 04/12/1978 l'article de la Dépêche "Météore ou OVNI ?"



Cette photo a été prise a la même heure au dessus de Clermont-Ferrand, on pourra noter la présence de la sphère lumineuse en bas a gauche de l'image



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA"

Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 8/16

- Le 09/12/1978 lire l'article du Progrès "Un Phénomène OVNI à Roanne"
 - Le 09/12/1978 lire les article de La Tribune "S'agis t'il vraiment d'une fusée ?"
 - Le 11/12/1978 JLM contacte le centre d'essais des Landes (Biscarosse) qui signale qu'il n'y a pas eu de lancement ce jour là .
 - le 17/12/1978 cette même base ce souvient subitement qu'il y a bien eu un tir vers 17 h ;-)))
 - Le 17/12/1978 JLM contacte l'observatoire de Meudon qui affirme qu'il n'y a pas eu de rentrée de fusées ce jour là !
 - Le 16/01/1979 le GEPAN affirme que des essais militaires secrets ont eu lieu ce jour la et qu'ils sont responsable de ces observations du 02/12/1978
- Je ne peut pas résister au plaisir de faire un petit commentaire a propos des essais secrets.
Si il s'agis d'un secret pourquoi le GEPAN en parle dans ce cas ?
De plus, pour faire des tests de fusées dans le secret, il existe tout de même des endroits moins peuplés dans le monde que Roanne ou Clermont-Ferrand .
- Enfin bref n'en parlons plus puisque c'est un secret ;-)





la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 9/16

- Le 14/04/1979 JLM organise avec LDLN une conférence a Roanne sur les OVNI
- Le 18/04/1979 le journal Le Progrès publie un article a propos du black-out des autorités
- Le 26/12/1979 La brigade de l'aéroport de Bâle/Mulhouse indique que le GEPAN a identifié l'observation du 02/12/1978 comme étant l'explosion d'une fusée lors de sa rentrée atmosphérique

Finalement ces explications rassurent tout le monde, Jean Luc comprends alors que la désinformation est en route et que malgré de nombreuses preuves et témoignages , le verdict est tombé !!!

Cette démarche est bien connue et elle est utilisée depuis des années afin de banaliser et réduire de nombreuses observations a de simples méprises .

Si vous "surfez" un peut sur le web vous trouverez de nombreux sites ou les observations de Roanne, Toulon et Sète sont réduites au passage d'une simple fusée ou a un nuage exotique sans pour autant que les auteurs de ces articles ne cherchent a compiler les informations disponibles a propos de ces observations et sans proposer aux lecteurs de prendre connaissance d'enquêtes existantes.

Finalement l'idée passe dans les esprits que ce genre de phénomènes est explicable simplement . On réduit ainsi le nombre de cas non-explicables . On sais depuis les projets "Grunge, Condon, Blue Book " que le nombre de cas classés comme vraiment "non identifiés" a été volontairement surbaissé. De cette façon on peut réduire les 30 a 40 % de cas vraiment non-identifiés a 4 ou 5 % . Le phénomène ainsi réduit est tellement infime que cela ne vaut pas la peine de perdre son temps avec ces histoires stupides !!!!

Les pages suivantes vont nous permettre de bien comprendre que les observation du 2 décembre 1978 ne sont pas banales



2. SOURCES :

2.1. LE 04/12/1978 L'ARTICLE DE LA DEPECHE "METEORE OU OVNI ?"

LUNDI 4 DECEMBRE 1978

LA DÉPÊCHE

faits divers

Météorite ou O.V.N.I. ?...

Un Roannais a filmé en vidéo, pendant 8 minutes un étrange autant qu'exceptionnel phénomène lumineux

Roanne. — Si beaucoup de témoins ont aperçu samedi entre 17 et 18 h, dans le ciel roannais, un phénomène lumineux d'une exceptionnelle importance, bien peu ont dû avoir le réflexe de M. Jean-Luc Michault, 10, rue de Bourgogne, à Roanne, qui a eu l'idée de le filmer avec une caméra vidéo...

Dimanche matin, nous avons pu voir sur son récepteur ce film d'une exceptionnelle qualité qui présente, pour une fois, les garanties d'une authenticité que l'on ne peut absolument pas nier.

C'était à 18 h 10 exactement quant un voisin avertit M. Michault qui, au douzième étage de la tour de Bourgogne, bénéficie d'un observatoire privilégié, que le ciel au-dessus de la côte roannaise était tout illuminé.

Pendant une dizaine de minutes, M. Michault, qui n'en croyait pas ses yeux, filma ce phénomène qu'avec un certain décalage horaire nous avons, le lendemain, découvert à notre tour en compagnie du capitaine Bernis, commandant la compagnie de Roanne, et du chef Landelle qui ont établi un rapport sur ce fait pour le moins insolite.

L'objet lumineux, d'une forme ronde, est apparu à l'ouest et c'est détaché de l'horizon formé par la ligne de crêtes des monts de la Madeleine à hauteur, par rapport au point où l'observateur était placé, au hameau de Chénier.

Après une montée en zigzag, particulièrement lumineuse, l'objet a décrit un grand cercle avant de s'immobiliser... Le graphisme qu'il avait ainsi dessiné avait la forme d'un immense champignon. Il est d'ailleurs difficile d'estimer l'amplitude, comme la hauteur à laquelle ce phénomène s'est manifesté et la trajectoire suivie d'une manière précise par cette boule de feu.

L'image est d'une telle précision qu'à certain moment l'écran est traversé par un vol d'oiseaux.

Vers 18 h 10, le phénomène disparaissait, tandis qu'une lumière irisée illuminait le ciel.

De quoi s'agit-il ; la question est posée. Il nous serait très difficile d'émettre une opinion et nous faisons le soin aux scientifiques d'expliquer ce phénomène dont on dispose, chose rare, un indubitable témoignage.

L'on comprend que M. Michault ne veuille pas se séparer de la bande magnétique qu'il a enregistré, mais il se fera un plaisir de faire visionner à tous ceux qui sont intéressés par des mystères célestes.

Le phénomène a d'ailleurs été observé dans les régions de Clermont, et les services spécialisés de la gendarmerie constitueront un dossier.

JEAN TRANCHARD

Cette photo a été prise à la même heure dans le ciel clermontois. L'objet lumineux est à gauche de notre document.

D'après notre confrère « La Montagne » de Clermont-Ferrand, il pourrait s'agir d'une fusée tirée depuis le centre d'essais des Landes. Mais le ministère de la Défense a démenti l'information.

Contacté par téléphone hier soir, M. Veilith, directeur de la revue « Lumières dans la nuit », spécialisée dans le recueil des témoignages sur les OVNI, nous a affirmé qu'il n'était pas au courant du phénomène observé samedi dans les régions de Roanne

couche. Il est rare, a-t-il conclu, qu'un OVNI soit visible plus d'une heure (appelons qu'à Roanne certains témoins ont observé le phénomène de 17 à plus de 18 heures).

M. Veilith aurait souhaité savoir dans quelles conditions M. Michault a tourné son film-vidéo à Roanne.

Car d'après lui, selon que la caméra est mobile ou fixée sur un trépied, le résultat du film peut être tout à fait différent, notamment en ce qui concerne la trajectoire de l'objet lumineux.

En tout cas, il est prêt à recevoir tous les



la Fusée baladeuse de Roanne

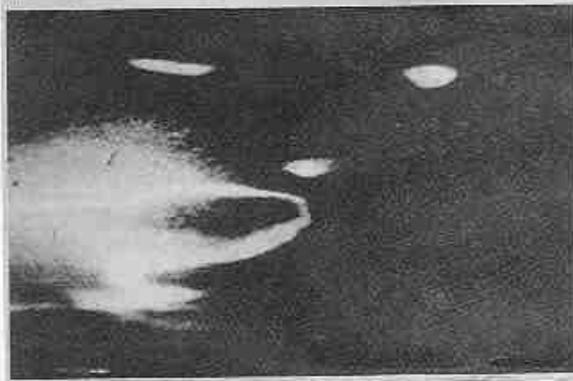
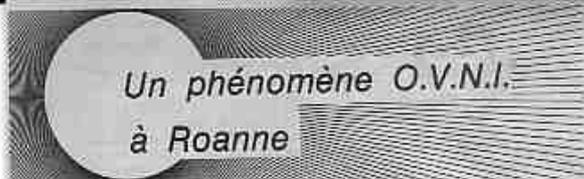
"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 11/16

2.2. - LE 09/12/1978 L'ARTICLE DU PROGRES "UN PHENOMENE OVNI A ROANNE"



Le 2 décembre dernier, vers 17 h 15, un Roannais, M. Michault, filmait de son appartement (résidence « Les Tords de Roanne ») un phénomène lumineux très particulier au-dessus des monts de la Madeleine.

« J'ai vu une traînée blanche très lumineuse qui s'étendait d'ouest en est. Elle décrivait dans toute sa longueur des zigzags. Cette traînée restait nette jusqu'à une boule ou plutôt une source de lumière intense, de forme ronde, entourée d'un halo. L'ensemble paraissait d'un diamètre légèrement inférieur à celui de la lune.

Une heure plus tard, vers 18 h 10, la boule lumineuse disparaissait, laissant la place à un trou d'un bleu ciel.

Dans la région roannaise, de nombreux autres observateurs furent témoins du « phénomène » (une dizaine connus). Tous concordent sur l'apparition d'une « boule blanche » tracant d'ouest en est une traînée. Le phénomène filmé par M. Michault a été observé de Clermont, de Mâcon, aussi bien que de Lyon.

Deux autres observations, le même jour et à la même heure, sont particulièrement intéressantes.

A Propières (village près du col des Echermaux), un Lyonnais qui rentrait de promenade a observé un point lumineux qui, à un moment donné, a émis un pincé de lumière sur sa gauche.

Enfin, plusieurs employés du service météo de l'aéroport de Bâle-Mulhouse ont été les témoins stupéfaits d'un phénomène insolite: une boule blanche laissait une traînée lumineuse: « Cet engin s'amorça une descente, s'est stabilisé quelques secondes avant de repartir à la verticale et de disparaître subitement. » Il était 18 h 15 le 2 décembre.

Voilà les faits. Depuis, les interprétations ont fusé. Le G.E.P.A.N. (Groupement d'études des phénomènes aériens non identifiés), dans un premier temps, rejetait l'hypothèse d'une fusée lancée du centre spatial de Biscarrosse, puis péremptoirement accordait cette hypothèse en refusant plus amples informations sous couvert de secrets militaires. Pour M. Michault, « son » phénomène était bel et bien un O.V.N.I. Il faut dire que son dossier est troublant, écoulonné.

d'engin spatial rentrant dans les couches de l'atmosphère et qui s'est désintégré (fragment de 100 m?). Pour l'observatoire de Meudon à qui j'ai pris le peine de téléphoner le 11 décembre 1978, il n'y a pas eu « de rentrée d'engin spatial ce jour-là ».

D'autre part, ce même jour (11 décembre 1978), j'ai aussi appelé le centre d'essai des Lambes (Biscarrosse). M. le commandant Alain Euzen signale qu'il n'y a pas eu de lancement ce jour-là à sa connaissance! Chose curieuse, ce même commandant, dans un courrier m'étant adressé le 17 décembre 1978, se souvient qu'il y a effectivement eu un tir effectué le 2 décembre vers 17 h 15. Je constate que des fusées qui coûtent quelques centaines de millions (A.F.) sont tirées à des heures imprécises (vers 17 h 15), très étonnant en ce qui concerne l'armée lorsqu'on sait qu'un tir est effectué à la seconde près. En outre, le ministère de la Défense, contacté par le journal « Le Montisghe », dément formellement qu'il y ait eu un tir de fusée ce jour-là.

Mon film est très intéressant à plus d'un titre et M. Vellith, de « Lumières dans la nuit », a pris un vif intérêt à l'analyser.

Des agrandissements diapos de la masse lumineuse qui a vu des formes caractéristiques des U.F.O.S. peuvent être comparés à d'autres photos d'O.V.N.I. prises par la gendarmerie.

Un avion, des oiseaux, des répères au sol sont autant d'indices pour le calcul des dimensions de ce phénomène gigantesque...

Après analyse photo, 3 O.V.N.I. apparaissent nettement mêlés à différentes traînées lumineuses. Il est indéniable qu'il s'agit bien ici d'un phénomène O.V.N.I. et non d'une fusée au sodium car les traînées, d'après certains spécialistes, auraient été orangées et non blanches et lumineuses.

Signalons ici que la fin du phénomène filmé se termine par des couleurs irisantes. A 20 h 30, des lueurs colorées et vertes persistent encore dans le ciel. Etalent-elles les traces laissées par l'ionisation due au passage d'un O.V.N.I.?

Q - Qu'est-ce qui vous fait dire que ce phénomène n'est pas une fusée en désintégration, mais un O.V.N.I.?

R - Je ne conteste pas qu'il y ait eu des essais militaires top secret (rapport G.E.P.A.N., Groupement d'études des phénomènes aériens non identifiés) ce jour-là.

Mais il semblerait que tout n'a pas encore été dit à ce sujet. Sous couvert du secret militaire et de sécurité du territoire, un certain nombre de manœuvres tendent à faire croire au grand public, par le biais de la presse, à l'éventualité « d'une fusée ». Il faut rappeler que dans la multitude des témoignages concernant ce phénomène, certains émanent de personnes hautement compétentes (service météo aéroport Bâle-Mulhouse, pilote Suisse-Air, pilote Air-France de la ligne Copenhague-Paris, gendarmerie nationale, observatoire de Meudon...).

Le service météo de l'aéroport Bâle-Mulhouse parle d'objets lumineux en forme de sphère (diamètre apparent: 100 m). Il est difficile qu'on puisse distinguer une fusée à quelques 800 km du lieu de tir. Et quand bien même ce tir aurait été manqué, la taille de l'objet observé (100 m) n'a aucun rapport avec les dimensions d'une fusée, si énorme soit-elle.

Il est à noter que la gendarmerie nationale (M. le Commandant Cochereau, de Paris) fait état d'un fragment

A tous les Roannais intéressés par ce phénomène, signalons que sous l'égide de « Lumières dans la nuit », M. Michault donnera une conférence le samedi 14 avril, à 21 h, au théâtre municipal de Roanne.

En première partie, des documents photos d'O.V.N.I. seront présentés par M. Richard Varmuit, enquêteur à « Lumières dans la nuit ». En deuxième partie, M. Michault présentera et commentera son film.





la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 12/16

2.3. LE 09/12/1978 ARTICLE DE LA TRIBUNE "S'AGIS T'IL VRAIMENT D'UNE FUSEE ?"

Le phénomène lumineux de samedi s'agit-il vraiment d'une fusée ?

Roanne. — Nous avons relaté dans nos éditions de dimanche le phénomène lumineux qui s'était manifesté samedi entre 17 et 18 heures et qui a été vu par de très nombreux témoins dans un périmètre englobant la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.

L'image que nous reproduisons a été prise sur un écran T.V. Elle provient de film réalisé par un Roannais, M. Michault, film que de nombreux téléspectateurs ont pu voir dernièrement aux actualités de T.F. 1.

Sur ce cliché qui a été considérablement agrandi, l'on remarque la forme particulière de la source lumineuse qui n'est pas ronde comme on le pensait communément. De plus sur la gauche, l'on remarque la traînée lumineuse qu'elle a laissée. Traînée en forme de dent de scie qui s'étend de l'horizon.

Naturellement, toutes les suppositions ont été émises sur ce phénomène exceptionnel et aucun fait nouveau ne permet d'expliquer d'une façon irréfutable ce dont il s'agit.

Les services des armées après avoir démenti dans un premier temps qu'il s'agissait d'une fusée expérimentale tirée depuis le centre d'essais des Landes en a admis par la suite la possibilité. Mais n'a donné aucun détail quant à sa présence dans le ciel d'Auvergne ni sur ses origines, ni s'il s'agissait d'un fait strictement contrôlé ou d'un projectile qui a échappé au contrôle, comme cela s'est déjà produit. De toute façon, ce phénomène, qu'il ait des origines terrestres ou extra-terrestres a suscité un vif intérêt non seulement dans notre région, mais sur l'ensemble du territoire.

J. T.



Le phénomène lumineux qui s'est produit samedi dernier, tel que vous avez pu le voir sur votre écran de télévision.

la Tribune
Le Progrès
Samedi
9 décembre
1978.

O.V.N.I.: Les portes du G.E.P.A.N. s'entrouvent

Le groupement d'études des phénomènes aériens non identifiés (G.E.P.A.N.) est le seul organisme officiel au monde chargé des recherches qui suscitent le phénomène O.V.N.I.: division du centre national d'études spatiales (C.N.E.S.). Cet organisme placé sous les ordres de M. Claude Pohler, est né en mai 1977, après deux « examens » de passage jugés par un comité scientifique indépendant, le C.E.P.A.N. quitte donc son statut de couleur secrète qui lui avait valu tant d'occlusion dans le monde de l'Ufologie.

Selon le dernier numéro du groupe de recherche, « lumières dans la nuit », Fernand Jagerde, un des premiers chercheurs français, affirme qu'une réunion bi-partite s'est tenue en septembre dernier dans une salle de conférence du C.N.E.S. de Toulouse. Composée d'enquêteurs issus de groupes privés et de scientifiques du G.E.P.A.N., ce mini-congrès a réformé radicalement l'attitude du C.N.E.S. vis-à-vis de ses informateurs.

Si le G.E.P.A.N. alerté par voie de gendarmerie peut étudier sur place les cas les plus intéressants et ceci de façon discrète, les informations recueillies seront communiquées au « découvreur » et à son groupe.

Second point particulièrement remarquable, le G.E.P.A.N. étudie actuellement les modalités de formation d'enquêteurs selon les méthodes scientifiques du C.N.E.S. ainsi serait formé un réseau de recherche officiel éparpillé sur tout le territoire, réseau qu'il sera possible d'alerter dans un minimum de temps.

Dans le même article, Fernand Jagerde révèle que Claude Pohler a exposé à la demande de l'O.N.U., un récapitulatif des méthodes de recherches de son service. Quand on sait que Jacques Vallée, un scientifique français travaillant pour le compte de la N.A.S.A., a fait de même lors d'un récent congrès Sud-Américain, il y a

gros à parier que la recherche OVNI ait sous peu des prolongements sur le plan international. Dernière information de l'article de L.D.L.N.: Claude Pohler, quitte pour deux ans la direction du G.E.P.A.N., et l'on saura prochainement le nom de son remplaçant. Cette politique d'ouverture devrait permettre une meilleure perméabilité entre les enquêteurs bénévoles et les instances officielles.

Cet état de fait, attendu depuis longtemps par ceux qui se passionnent pour le phénomène OVNI, devrait avoir des conséquences sur l'information du grand public. D'autant plus que les travaux les plus récents du G.E.P.A.N. ont abouti, au moins sur le plan statistique à des résultats dignes d'éloges. A quel point la première publication de ces résultats effectués pour une bonne part grâce aux deniers publics ?

Gilles MOREL



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA"
Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 13/16

2.4. LA REPONSE DU GEPAN

N° 4

CENTRE NATIONAL D'ETUDES SPATIALES

CENTRE SPATIAL
DE TOULOUSE

18, avenue EDOUARD BELIN
31053 TOULOUSE CEDEX

TEL : 561194 13.12
TELEX : 531041

TOULOUSE, LE 16 JAN. 1979
N° - 012 CT/GEPAN

Jean-Luc MICHAULT
10 rue de Bourgogne
Résidence les Toits de Roanne
42300 ROANNE

Monsieur,

Nous avons bien reçu vos lettres ainsi que les documents photographiques les accompagnant. Ceci nous a permis de les confronter avec les autres informations que nous possédions déjà provenant de l'Etat Major de la Gendarmerie, de l'Armée et autres sources d'enquête.

En dépit de certains démentis, il ne fait aucun doute que des essais militaires ont eu lieu et qu'ils sont à mettre en relation directe avec l'ensemble du phénomène lumineux que vous avez pu observer. Vous comprendrez aisément qu'il est strictement impossible de divulguer la moindre information quant au contenu, modalité et déroulement de ces essais.

Néanmoins, la retombée d'un engin peut s'accompagner de phénomènes très divers tels que tronçonnement, échauffement inégal des différentes parties, combustion retardée, réallumage, etc...

Compte tenu des informations que nous possédons, il ne nous est pas possible de considérer que ce que vous avez observé et filmé ait une autre origine que ces essais militaires.

Nous vous remercions pour les informations que vous avez bien voulu nous communiquer.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations distinguées.

Le Chef du Groupe d'Etudes
des Phénomènes Aérospatiaux Non-identifiés
Alain ESTRALE



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 14/16

2.5. CONFERENCE A ROANNE SUR LES OVNI (LE PROGRES)

14 Avril 79 Le Progres

**Conférence-débat
au théâtre :
le phénomène lumineux
du 2 décembre**

Suite aux récents articles sur le phénomène lumineux observé à Roanne et dans d'autres localités, M. Jean-Luc Michault cinéaste amateur et enquêteur à « Lumières dans la nuit » (association d'étude des O.V.N.I.) fera une conférence-débat sur le phénomène O.V.N.I.

Des enquêteurs de L.D.L.N. (Lumières dans la nuit) en première partie présenteront un diaporama des 100 meilleurs photos d'O.V.N.I. prises dans le monde.

Des documents exceptionnels seront présentés et commentés sur le phénomène du 2 décembre à Roanne et dans la région avec de nombreuses photos, rapports de gendarmerie, armée de l'air, centre spatial (C.N.E.S.) etc...

Rappelons que M. Michault est passé à TF1 au journal de 13 heures et que le commentateur avait parlé de « fusée » au sodium rentrant et se désintégrant dans l'atmosphère.

M. Jean-Luc Michault n'est pas du même avis et après une minutieuse enquête fera partager ses découvertes, des rapports de gendarmerie... des documents contradictoires, des témoignages de personnalités qui se contredisent.

Cette conférence-débat avec diaporama aura lieu au théâtre municipal ce samedi 14 avril 79 à 20 h 30.



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 15/16

2.6. LE PROGRES PUBLIE UN ARTICLE A PROPOS DU BLACK-OUT DES AUTORITES

Jean-Luc Michaud qui a filmé un phénomène céleste 19 Avril 79 Proje s'inquiète du black-out des autorités

Samedi, malgré le week-end pascal, le théâtre municipal a accueilli un public relativement nombreux, curieux de trouver une explication aux phénomènes sortant de l'ordinaire. Tout le monde se souvient de ce Roannais, Jean-Luc Michault, qui le 2 décembre dernier eut le réflexe de sortir sa caméra pour fixer une série de « nuages » bizarres qui s'élevaient dans le ciel roannais.

Le développement du film faisait apparaître la présence de « trois masses lumineuses » et d'un avion.

Les questions vinrent après lorsque, interrogés, divers organismes — armée de l'air, groupe d'études des phénomènes non identifiés — apportèrent des réponses contradictoires.

Jean-Luc Michault, qui jusqu'alors s'intéressait comme tout Français moyen aux O.V.N.I. (objets volants non identifiés) et qui d'ailleurs vendit son film, en vint à un désir plus profond de comprendre. Or cette recherche de la « vérité » se heurta à un « mur » et dans sa conférence de samedi il s'éleva contre le « black-out » officiel sur ce phénomène.

La même apparition de « boules vertes » s'est produite dans

d'autres régions françaises, en particulier au dessus de Mulhouse. Déjà le même phénomène avait été enregistré en 1972, au-dessus de la Loire, à Mulhouse, en Autriche, en Pologne, en 1977 près de Romans. En 1875, déjà, on avait parlé de météorites dans les mêmes circonstances. Aujourd'hui on parle de « fusée ».

« Comment se fait-il, demande J.-L. Michault, qu'une fusée lancée à Biscarosse, au-dessus de l'océan, puisse se désintégrer dans un couloir aérien? Pourquoi le centre de Montverdun affirme qu'aucun avion ne se trouvait sur place alors que le film prouve le contraire? ».

Avec passion, J.-L. Michault poursuit sa démonstration, chacun a pu trouver sa réponse et se faire sa conviction: soucoupe ou non soucoupe? Le fond du problème se trouve ailleurs, semble-t-il: c'est le mystère dont on a entouré ce phénomène. Trop souvent « les autorités » se retranchent derrière le secret militaire, « nous considérant comme des enfants à qui tout ne peut être dit. Et chacun peut alors s'inquiéter: si on ne dit pas tout dans certain domaine, pourquoi en serait-il autrement ailleurs. Dans le domaine nucléaire, entre autres, les propos rassurants de nos dirigeants ne servent-ils pas, après tout, à cacher une réalité plus grave? ».



la Fusée baladeuse de Roanne

"Les chroniques de MOUMRA" Partie 1 Introduction

Dossiers OVNI



Page 16/16

2.7. LA BRIGADE DE L'AEROPORT DE BALE/MULHOUSE

N° 29.

GENDARMERIE DES TRANSPORTS
ARRIENS

BRIGADE DE L'AEROPORT
DE BALE-MULHOUSE

A SAINT-LOUIS, le 26 décembre 1979.

N° 3 6 3 / 2.

L'adjudant-chef _____, Commandant la Brigade,
à Monsieur _____ 42300 ROANNE.

O B J E T : Demande de renseignements sur C.V.N.I.
R E F E R E N C E : Votre correspondance du 21 décembre 1979.

Monsieur,

J'ai le regret de vous informer que je ne puis donner suite à votre demande, les procès-verbaux de Gendarmerie ne pouvant être transmis à des particuliers.

Néanmoins, j'attire votre attention sur le fait que ce phénomène a été identifié, par le groupe d'études des phénomènes aérospatiaux, comme étant dû à l'explosion d'une fusée lors de sa rentrée atmosphérique.

Agreez monsieur mes salutations.

moumra2002@wanadoo.fr